

Vaccin obligatoire : après les pompiers il restera les enfants de maternelle



On croit rêver tant ce quinquennat nous aura apporté de contradictions, d'incohérences, de mensonges et aussi de motifs d'insatisfactions et de contestations.

Dans une liste à la Prévert dont les mécontents ne se comptent plus, les soldats du feu se sont constitués en Collectif pour refuser de se voir imposer la vaccination contre le fameux virus.

Il y a encore quelques mois, les pompiers, comme les soignants, étaient portés aux nues par la population. Aujourd'hui, ils sont punis par un pouvoir qui, tel un rouleau compresseur, veut imposer à tous les Français de se faire injecter un produit incertain et aux effets peu connus, si ce n'est que certains apparaissent mais sont soigneusement cachés. Or ce virus, et encore plus le dernier-né appelé

variant delta est loin d'avoir la dangerosité qu'on lui prête : l'équivalent d'un rhume. Tout cela est assorti d'une incompréhensible interdiction pour les médecins de traiter leurs patients, avec menaces de radiation en cas de désobéissance, alors que de nombreux traitements précoces ont fait leur preuve en France mais aussi et surtout à l'étranger.

Les pompiers, une des dernières cibles avant, peut-être, les enfants de maternelle, se voient imposer l'injection expérimentale jusqu'en 2023 au moins, en violation formelle avec le Code de Nuremberg selon lequel est interdite toute expérience sur les humains.

Ils ne sont pas les seuls, bien au contraire, à refuser les mesures liberticides imposées par des abus de pouvoir en contradiction avec l'article 3 de notre Constitution selon lequel la souveraineté appartient au peuple qui la délègue à ses représentants, mais par lequel article il est aussi précisé qu'aucun individu ne peut s'en prévaloir.

Dans la torpeur passagère de l'été, de nombreux Français sont complètement anesthésiés par le matraquage continu des gazettes écrites, parlées ou imagées. Mais, fort opportunément et comme souvent quand il y a péril en la demeure, une menace extérieure a capté provisoirement l'attention du bon peuple : Pégasus. Il faut pourtant reconnaître que l'espionnage est, après celui bien connu des dames, le plus vieux métier du monde. Le cumul n'étant d'ailleurs pas interdit.

La liste serait trop longue pour énumérer les insatisfaits. Même les militaires, par leur « Lettre ouverte à nos gouvernants », avaient appelé le pouvoir à agir contre le délitement du pays qu'il se complait à favoriser par son inaction. D'ailleurs, parmi les 27 000 signataires de la lettre, figuraient 61 généraux dont seuls 6 ont été sélectionnés « présumés coupables » au motif d'avoir répondu aux sollicitations de médias alors que, diffamés, personne ne prenait leur défense. Aussi, le 19 juillet dernier, ces 6

généraux coupables selon madame Parly ont été entendus, représentés par leurs avocats, par un Conseil supérieur d'armée avant que le président de la République, chef des armées, ne décide des sanctions qu'il leur infligera ou non. À vrai dire, en attendant le verdict, leur stress est inversement proportionnel à l'honneur qui leur serait fait d'être sanctionnés par un tel pouvoir.

Aussi, que les pompiers sachent, comme le montrent les nombreuses manifestations de mécontents toutes sensibilités confondues, que le peuple souverain est avec eux.

Et puis, on ne nous épargne rien, car selon une personne bien informée, une mesure à l'étude serait le port et le contrôle de la couche-culotte obligatoire afin de prévenir tout risque de contamination lors de la prochaine épidémie de gastro-entérite.

Général (2S) André COUSTOU